

RÉSULTAT PRISE DE SANG THC

Par lobby07 Postée le 01/12/2020 18:17

Bonsoir, Pour expliquer un peu ma situation, j'ai eu une annulation de permis suite au cannabis et vitesse. Par la suite j'ai du faire tout un tas de praperasse pour le récupérer mais aujourd'hui cela fais trois ans et j'ai effectué ma dernière visite à la comission médicale. Ils m'ont demandé une prise de sang à effectué. La prise de sang faite dès le lendemain, et résultat reçu j'ai le thc-cooh qui est à 1.16ng/ml alors que je ne fume plus depuis 1ans et demi, et que je ne fréquente plus personne qui fume aussi... Serez-vous expliquer cela et comment faire pour que sa passe?Parce qu'il doit y avoir une erreur d'après les laboratoires... Je vous remercie, Bonne soirée à vous tous...

Mise en ligne le 04/12/2020

Bonjour,

Le THC-COOH est un métabolite issu de la dégradation du THC pouvant rester dépistable dans le sang bien après l'arrêt des consommations de cannabis. Les dernières informations validées et mises à jour dont nous disposons indiquent que ce métabolite peut se retrouver dans le sang « jusqu'à plus d'un mois » après la dernière consommation dans le cas d'usages « intensifs et quotidiens ».

Nous comprenons qu'il vous paraisse étrange après un an et demi d'arrêt que vos analyses de sang indiquent toujours une présence de THC-COOH. Peut etre avez vous consommé quelquechose qui contient du thc...Pour tenter de trouver des réponses plus précises à cela, nous vous invitons à vous rapprocher du CEIP (Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance) dont nous vous joignons les coordonnées ci-dessous.

Si d'autres questions se posent quant à l'arrêt de vos consommations, n'hésitez pas bien entendu à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES
